Rehausser le niveau des élèves en français au Sénégal : entre diagnostic des causes et solutions envisageables pour le cycle secondaire

Momar DIOP
modupon2@yahoo.fr
Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

Abstract: This article is an outcome of an observation from our experience as a high school teacher. We noticed that the level of the students in French is weak. What are the causes of this fall in both oral and written communication? To what extent should school leader account for this situation? What can be done to remedy to the problem? These are the issues we tried to analyze in this article, through a thorough examination of the teaching and learning environment of French in the Senegalese. The approach allowed seeing the complexity of matter and major trends in the issue of the learning and teaching of French as a foreign language in Senegal. This article provides an educational approach to the teaching of French and its use by the learners. The conclusions open new perspectives for a better educational environment and an accurate use of French at school.

Keywords: language teaching, the teaching of French as a foreign language, French teaching in the Senegalese context, dropping of the level of students.

Introduction

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que le niveau des élèves au cycle secondaire est de plus en plus en baisse ; cela se justifie par les résultats enregistrés au baccalauréat ces cinq dernières années. En effet, depuis 2011, la barre des 40% de réussite n'a jamais été atteinte. À cet effet, les acteurs du système scolaire tentent de trouver les raisons d'une telle situation, et l'une des pistes de recherche conduit au médium d'apprentissage : le français. Son étude dans le cadre scolaire passe par une particularité, c'est qu'on se sert désormais d'instruments de mesure comme l'évaluation. Ainsi, le Système National

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

d'Évaluation des Rendements Scolaires (S.N.E.R.S) domicilié à l'INEADE (1999) a publié une étude nationale intitulée : Évaluer, *comprendre pour mieux agir en classe* relative au niveau des élèves en français oral/écrit. Dès la préface, le Directeur de l'Institut, Cheikh AW (1999), lève le voile sur les problèmes majeurs identifiés :

- L'enseignement du français (oral et écrit) reste dominé par une approche centrée sur le bon usage, hors contexte, des règles de grammaire, d'orthographe et de conjugaison ;
- La prédominance d'une approche formaliste ne permettant pas d'optimiser le jeu des fonctions qui sont en principe assignés à l'enseignement du français, à savoir :
 - ✓ Communiquer dans des situations de vie courante ;
 - ✓ Faciliter la compréhension dans divers domaines de compétence.

Les causes de la baisse du niveau en français, dans ce pays francophone, sont donc multiples ; nous allons les étudier en distinguant celles qui sont liées à l'écrit, ensuite les autres, liées à l'oral. Nous proposerons aussi des pistes de réflexion pouvant constituer des palliatifs à cette situation partout déplorée.

I. Les causes de la baisse du niveau en français à l'écrit

Quand on évoque le cadre scolaire, certes les élèves sont les acteurs principaux, mais leurs encadreurs, particulièrement les enseignants sont incontournables. Nous pouvons en déduire que leur formation est essentielle et qu'ils doivent avoir une expression correcte qu'ils pourront transmettre aux apprenants et cela leur permettrait aussi de les évaluer et surtout de les corriger. Or, aujourd'hui, le niveau en français de ces enseignants est trop décrié.

I.1 Le niveau des enseignants

Dans une interview accordée au journal *Le Populaire* (2012 : 5), le poète sénégalais Amadou Lamine Sall donne cette réponse à la question « *Le niveau des élèves en français baisse d'année en année, cela est dû à quoi ?* » :

> « Comment le niveau des élèves ne baisserait-il pas en français si le niveau de ceux qui sont censés leur apporter la connaissance a chuté depuis belle lurette ? S'il arrive même que le maître soit corrigé par l'élève, où est l'honneur ? Si l'enseignant s'exprime en classe plus en wolof qu'en français, où est la déontologie ? Si le français de l'enseignant est à l'extrême «wolofisé», où est la rigueur ? Si l'enseignant lui-même ne cherche à se valoriser que par le gain, où est le culte de la profession ? Le mal est profond. Mieux: terrifiant. »

A travers ces propos, Amadou Lamine Sall jette l'anathème sur le corps enseignant. Ce discours est teinté de reproches, de dénonciations voire même d'accusations. On peut alors se demander qui sont ces enseignants aujourd'hui ?

Une première approche ne saurait permettre de les différencier avec les anciens enseignants étant donné que les diplômes qu'on leur exige pour faire

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

partie de ce corps sont toujours les mêmes, voire même plus élevés ; en effet, le BFEM suffisait pour prétendre au poste d'enseignant à l'école élémentaire, mais aujourd'hui il faut au minimum le baccalauréat. Ces changements devraient donc avoir leurs répercussions sur l'enseignement dans le cadre général, et le maniement de la langue française en particulier.

Seulement, pour les inspecteurs de l'éducation, les diplômes académiques ne suffisent pas, il faut impérativement des diplômes professionnels.

Certaines opinions permettent aussi de démontrer que le problème avec les enseignants ne se situe pas dans un manque de qualification, mais plutôt une absence de motivation. Certains d'entre eux n'hésitent pas d'ailleurs à dire qu'ils sont devenus enseignants sans jamais pourtant le souhaiter ; ils considèrent ce métier comme une simple échappatoire pour ne pas être des chômeurs, tout en nourrissant l'espoir d'embrasser un autre métier dans l'avenir.

I.2 Les programmes dispensés

Pour ces enseignants cependant, l'un des problèmes fondamentaux qui pourrait expliquer cette faiblesse de niveau de langue chez les élèves du cycle secondaire serait simplement lié aux programmes dispensés. Pour eux, ces derniers ne contribuent nullement à un bon usage de la langue, surtout à l'écrit. Ils décrient presque unanimement l'absence de cours de technique d'expression française ; il faut souligner qu'au cycle moyen, on dispense aux élèves des leçons de grammaire, de conjugaison, d'orthographe et de vocabulaire et ils y sont évalués jusqu'à l'examen du BFEM. Une fois au lycée on rompt ces cours pour ensuite les reprendre avec l'enseignement supérieur. Ce fossé crée alors un gap et pousse les enseignants à solliciter leur réinsertion dans le programme.

Somme toute, cette réflexion nous amène à cette question du Professeur Mawéja MBAYA (2005 : 27) : « *Comment le français qui est à la fois langue d'enseignement et matière à part entière au niveau primaire, secondaire et universitaire doit être enseigné dans l'espace scolaire et dans d'autres espaces où sa maîtrise s'avère indispensable.*»

Au-delà de cette exhortation, les enseignants pointent du doigt le programme qu'ils doivent dispenser surtout quand il s'agit de le mettre en rapport avec le maniement de la langue. À cet effet, le président de l'Association des professeurs de français au Sénégal, M. Baytir KA, note :

> « Au Sénégal, très peu de professeurs travaillent la production écrite, les cours sont plus théoriques, des envolées qui ne permettent pas souvent à l'apprenant de mettre à profit ses connaissances. Beaucoup de nos collègues ne comprennent pas le programme actuel de français ou ne l'appliquent pas dans leurs enseignements apprentissages. Or ce dernier est basé sur l'Approche Par les Compétences qui met l'apprenant au cœur de processus d'apprentissage. En plus ce programme est axé en partie sur l'exploitation des textes (dans le second cycle) avec l'exploitation des 4 compétences qui sont : Écrire, Lire, Parler et Écouter.

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

> Enfin la place de l'écriture (ou production écrite) est très faible dans le processus d'enseignement du français. Mais on enseigne peu la rédaction, les exercices sociaux et autres susceptibles de favoriser la maîtrise de la langue écrite. »[1]

I.3 Les causes économiques

Dans le cadre général, étudier nécessite aujourd'hui des ressources financières, pour surtout s'octroyer les documents et autres outils dont on a besoin. Aussi, cela se ressent sur le terrain ; les élèves que l'on a rencontrés dans des établissements privés manient souvent mieux la langue française que ceux qui sont dans le public. En effet, plus l'élève a les moyens nécessaires – entendons par là les manuels, l'accès à internet et autres outils de communication, etc. – plus il saura en faire usage et réaliser ses productions écrites. En outre, les moyens financiers permettent d'avoir un répétiteur à la maison qui pourra renforcer les acquis.

À cela s'ajoute la nouvelle approche pour dispenser des cours : Approche Par les Compétences (APC). Celle-ci place l'élève au centre des réflexions, c'est lui qui mène les recherches par rapport à un domaine que l'enseignant détermine au préalable. Cela nécessite alors des recherches appuyées soit à travers les manuels, soit par l'internet, d'où la nécessité d'être bien outillé.

I.4 Absence de motivation chez les élèves

Pour qu'un élève se surpasse, pour qu'il puisse s'efforcer de dépasser ses limites potentielles, il s'attend toujours à être récompensé. Jadis, les élèves qui excellaient en classe étaient primés à la fin d'un semestre ou à la fin de l'année. Lors de ces cérémonies, on réservait à l'élève qui avait la plus forte moyenne en français une récompense « salée », ce qui amenait les autres à redoubler d'effort et à chercher à avoir une meilleure expression. Mais aujourd'hui, les établissements qui perpétuent cette tradition deviennent de plus en plus rares, même si, bien sûr, il y en a qui le font toujours. Parmi ceux-ci, la plupart sont des établissements privés, et les autres des internats. Et il s'est aussi avéré que ces établissements font partie de ceux qui ont les meilleures statistiques lors de l'examen du baccalauréat, et ils ont aussi de meilleures prestations à l'écrit en langue française. Nous pouvons prendre l'exemple des internats Mariama Ba à Dakar, ou le prytanée militaire Charles Ntchoréré.

En plus de ces récompenses, on trouvait dans des établissements des cadres qui permettaient aux élèves d'échanger, des cadres comme des clubs et il était de coutume que les professeurs de lettres mettent sur pied le CLAP (**C**lub de **L**ittérature d'**A**rt et de **P**hilosophie) en français. Par le biais de ce club, les élèves organisaient des manifestations où ils faisaient des récitals de poèmes qu'ils avaient eux-mêmes produits, des concours d'orthographe mais aussi ils créaient le « journal du lycée » où ils pouvaient vraiment s'exprimer librement

[1] Diop Momar, Thèse de doctorat, *Usage de la langue française en milieu scolaire secondaire sénégalais : le cas de la commune de Saint-Louis*, UGB Saint-Louis, Sénégal, 2015.

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

sans les contraintes et la pression des évaluations. Ces cadres tendent aujourd'hui à disparaître.

II. Les causes de la baisse du niveau en français à l'oral

Le parler pose en effet beaucoup de soucis aux enseignants qui décrient cette situation, en avançant bien entendu des raisons diverses et variées. Cependant, nous allons essentiellement en évoquer deux qui nous paraissent les plus urgentes à solutionner : l'une a trait à la lecture, activité à laquelle les élèves montrent un certain désintéressement, et l'autre qui pose le problème des conditions d'enseignement/apprentissage avec l'usage des langues locales en classe et les effectifs pléthoriques de ces classes.

II.1 Le manque de lecture

La lecture est essentielle et fondamentale pour l'apprentissage et l'assimilation d'une langue. Elle permet, en effet, de rencontrer plusieurs mots nouveaux, de maîtriser leur signification et d'enrichir du coup son vocabulaire et de rencontrer le maximum de constructions syntaxiques. De l'avis de plusieurs enseignants, peu d'élèves pratiquent aujourd'hui la lecture, où s'ils s'y adonnent, le choix des documents pose un souci de pertinence.

Il faut souligner l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; les apprenants peuvent, d'un seul clic recueillir toutes les données relatives à un ouvrage, avoir le résumé par exemple, pour faire leurs exercices littéraires sans aucune nécessité de parcourir l'œuvre en son intégralité.

II.2 Les conditions d'enseignement/ apprentissage

D'abord, il faut évoquer la problématique autour de l'usage de la langue locale en classe par certains enseignants ; cette pratique alimente aujourd'hui des débats allant dans le sens de l'efficience pour certains et dans celui du manque d'efficacité pour d'autres.

Les premiers justifient cette pratique par le fait qu' « *il y a ce qu'on appelle le substrat linguistique qui ne peut pas apparaître avec d'autres langues ; donc lorsqu'on exprime une réalité qui est du Sénégal, qui est contenu dans une culture locale, on ne peut pas mettre ça dans des mots français*.» (Journal télévisé de 20h à la RTS du jeudi 20 Mars 2013) Seulement, cette raison avancée ne saurait gagner l'unanimité, étant donné que les programmes sont conçus de telle sorte que ces éléments évoqués trouveront toujours des équivalents. D'ailleurs, un autre intervenant à la même édition dira : « *je juge quand même, puisque le français est l'outil de communication, que l'on ne doit pas, que l'on ne devrait pas s'exprimer donc en wolof en classe* » (*idem*).

Au-delà de cet aspect, les enseignants de beaucoup d'établissements publics attirent l'attention sur les effectifs des classes ; en effet l'effectif normal d'une classe ne devrait pas dépasser 40 élèves, or dans plusieurs lycées, mis à

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

part les séries techniques et scientifiques, les autres se distinguent par des effectifs pléthoriques.

III. Recommandations

Certes les causes de la baisse du niveau des élèves en français sont de plusieurs ordres, mais nous avons pu en exposer quelques-unes qui semblent, à notre niveau d'enquête et d'étude, les plus pesants. Notre objectif ne se limite pas cependant à seulement les exposer, mais plutôt à proposer des pistes de réflexion afin d'apporter des solutions à ce phénomène non moins important. Ces recommandations concernent d'une part les concernés, c'est-à-dire les élèves et leurs parents, ensuite les enseignants et enfin les instances étatiques.

III.1 Recommandations pour élèves et parents d'élèves

Les premiers acteurs concernés sont sans nul doute les élèves, c'est leur niveau qui est décrié. Plusieurs points sont donc à revoir dans leur processus d'acquisition de la langue. D'une part, une campagne de sensibilisation visant à faire aimer la lecture est à envisager, mais aussi les élèves doivent avoir l'habitude de communiquer et d'échanger en langue française, et ceci en dehors même des salles de classe ou de l'enceinte de l'école.

III.1.1 Incitation à la lecture

La lecture est essentielle pour une bonne maîtrise de la langue. En effet, c'est à travers les manuels que l'élève parvient à rencontrer des mots nouveaux qu'il sera tenu de chercher dans un dictionnaire et du coup il gagnera doublement, d'abord sémantiquement, ensuite morphologiquement.

La lecture est intrinsèquement liée à nos capacités orales. Autrement dit, si nous voulons parler mieux et plus juste, lisons et lisons encore. Certes, l'exercice oratoire réclame lui aussi un entraînement, voire une formation. Mais ce qui alimente l'expression orale c'est notre réservoir mental et documentaire qui se nourrit, quant à lui, par la lecture.

Un professeur de littérature dit à ce propos : « La réussite d'un élève dépend énormément de son vocabulaire, autant dans ce qu'il comprend en lisant que dans sa manière de raisonner par écrit, et **il n'y a absolument pas d'autre moyen d'acquérir un vocabulaire étendu que de lire**. »

Neil POSTMAN (2011 : 52), spécialiste en communication, a écrit : « *Les phrases, les paragraphes et les pages se déroulent lentement, à tour de rôle, et selon une logique qui est loin d'être intuitive* ». Le lecteur doit nécessairement construire sa lecture, interprétant, comparant, évaluant et jaugeant chaque page et sa relation avec les autres. L'incroyable processus mental qui sous-tend la lecture insuffle persévérance, détermination et patience.

Le désir de lire est le moteur essentiel de l'apprentissage de la lecture. Pour que le livre soit désiré, il faut qu'il fasse plaisir à l'enfant. Les moyens d'introduire l'enfant aux plaisirs de la lecture sont nombreux.

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

Le plaisir que l'adulte a lui-même à lire est primordial. Un enfant qui grandit dans une maison où les parents ne lisent pas sera moins familiarisé avec les livres. Au contraire, s'il a vu les adultes lire dès sa petite enfance, il aura une curiosité naturelle pour cet objet d'intérêt de ses parents. C'est pourquoi il est bon, dès son plus jeune âge, de constituer ensemble un « coin livre » dans sa chambre, facilement accessible. De temps à autre, l'enfant pourra choisir un ouvrage: si l'enfant est tout petit, il s'en servira pour faire des constructions (la manipulation du livre est importante); plus grand, il demandera à l'adulte de lui raconter une histoire.

Les stratégies d'apprentissages de la lecture sont nombreuses, mais toutes présupposent un goût premier de l'enfant pour la lecture. C'est aux adultes de donner ce goût aux enfants, qui en tireront de l'autonomie et du plaisir. Certes, initier les enfants aux plaisirs de la lecture n'est pas une mince affaire: le secret est d'avoir soi-même du plaisir à lire de belles histoires !

III.1.2 Communiquer souvent en français

Une langue n'est maîtrisée que lorsqu'on en fait souvent usage. Beaucoup d'élèves ne pratiquent la langue qu'en classe, et d'ailleurs ils ne le font que si l'enseignant l'exige.

Il faut souligner que les parents d'élèves entrent en jeu à ce niveau, car ils sont responsables au premier chef de l'éducation des enfants, ce qui leur confère aussi des droits dont l'étendue et les limites varient suivant la législation des pays. Les parents ne sont pas seulement responsables de l'alimentation de leurs enfants mais doivent aussi assurer leur développement intellectuel, linguistique, social et affectif. La famille offre une gamme variée de comportements, de systèmes de valeurs et de modes de vie qui exercent une influence profonde sur la mentalité de l'enfant.Ils peuvent donc amener leur contribution en échangeant de temps en temps avec leurs enfants en français ; d'ailleurs cela permet de libérer l'enfant qui s'exprime à la maison sans contrainte majeure, faisant même fi des règles qu'ils jugent souvent contraignantes.

En outre, au niveau des établissements, il faudra faire la promotion des activités extrascolaires ; il faut dire que ces activités (génies en herbe, conférence, animation pédagogique, débat…) participent à améliorer le niveau des apprenants, particulièrement à l'oral. De même, la mise en place d'un journal du lycée est nécessaire, car il permet aux élèves de confectionner des articles, de mener des interviews et des entretiens.

Jadis, il était organisé à la fin de l'année des cérémonies de remise de prix, pour récompenser les élèves les plus méritants dans chaque discipline. C'était une manière de motiver les apprenants et une de ces récompenses concernait toujours le français. Chaque élève voulait donc être primé devant un public nombreux, où se trouvaient d'ailleurs les parents. Il est donc nécessaire de réhabiliter cette pratique qui demeure utile pour la pratiquedu français à oral et à l'écrit chez les élèves.

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

Précisons à ce niveau que l'enseignant doit être une référence en communiquant avec ses élèves par le biais de la langue française. Il doit, en effet, avoir parmi d'autres compétences, un langage facile. Il doit employer, lorsqu'il s'adresse à quelqu'un dans des situations formelles comme informelles, la langue française qui est son outil quotidien de travail.

> « Ce sont des activités qui permettent à chaque acteur social ordinaire d'une langue tout comme à un apprenant de mobiliser selon des stratégies acquises, des compétences générales individuelles articulées à sa compétence à communiquer langagièrement en vue de réaliser des tâches communicatives : comprendre à l'écrit ou à l'oral un message, le produire soit à l'écrit ou à l'oral »[2].

Pour Bakary DIARRA, formateur à la FASTEF/ UCAD : « *Avec les approches communicatives, il est de moins en moins question de « parler » pour caractériser cette forme verbale mais c'est l'expression « interagir » qui est adéquate à la situation »*. Comme l'indique Orecchioni *(1990 : 32) « parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant* » pour dire que les locuteurs, dans cette situation s'influencent.

Dans cette perspective, les genres de discours ou types de discours, qui sont des formes verbales collectivement élaborés et historiquement constitués par une communauté de communication offrent une autre opportunité d'activités langagières pour que les apprenants puissent construire des capacités langagières en vue de la réalisation d'actions. Celles-ci sont des unités de comportement appelées textes ou discours, oraux ou écrits, ce qui constituent des finalités essentielles assignées à l'école.

III.2 Recommandations pour les enseignants

Ce sont les acteurs incontournables de ce processus d'acquisition de langue, car ils sont chargés d'enseigner et d'évaluer dans cette langue. Il est donc impératif que ceux-ci soient formés, car il faut savoir qu'un diplôme académique universitaire ne suffit pas pour être un éducateur, vu tous les mécanismes qui régissent la pédagogie et la didactique. Les enseignants doivent également nourrir un amour pour cette profession, et ne pas en faire un débouché « accidentel », et surtout ils doivent mesurer la portée de la mission qui leur est confié, c'est-à-dire former l'élite pour le futur.

III.2.1 S'assurer une bonne formation

La question cruciale qui pend sur quasiment toutes les lèvres est de savoir si *quelqu'un peut former sans au préalable être formé* ? En effet, dans son programme l'Éducation Pour Tous (EPT), le gouvernement sénégalais est tenu d'ouvrir de manière permanente des écoles pour accueillir ceux qui sont en droit d'aller à l'école.

[2] *Liens Nouvelle série* n°13, Revue internationale, FASTEF/UCAD, Dakar, Sénégal, p.66.

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

Bien que les politiques de recrutement d'enseignants aient permis de remédier au déficit chronique pour assurer un accès équitable à tous les élèves, celles-ci comportent des insuffisances, dont l'absence de critères clairs de recrutement, le faible niveau académique de ce nouveau personnel ne pouvant garantir la qualification adéquate. Par ailleurs, l'inexistence de plans de carrière et les conditions de travail difficiles des enseignants entraînent un manque de motivation et un taux d'absentéisme élevé.

Il va falloir donc nourrir chez l'enseignant l'envie d'enseigner, en le mettant dans des conditions favorables de travail, en mettant à sa disposition les outils nécessaires pour dérouler son programme, en lui permettant d'échanger avec les élèves et dans la mesure du possible au cas par cas. Cela demande donc nécessairement des efforts pour avoir des classes pédagogiques avec des tailles raisonnables, facilitant la circulation en classe de l'enseignant.

En outre, il faut noter le fait que les enseignants ne peuvent plus multiplier les interrogations étant donné qu'ils vont se retrouver avec un nombre déraisonnable de copies à corriger, et souvent avec de courts délais. De même, certains d'entre eux avouent qu'ils leur arrive de ne pas connaître certains de leurs élèves à cause du nombre, ce qui fait d'ailleurs que ces derniers jusqu'à la fin de l'année n'auront jamais à s'exprimer en classe.

Dans ces conditions, il ne sera pas étonnant de voir le niveau en français des élèves se dégrader de plus en plus car ils ne font pas usage de la langue normalement, ni à l'écrit ni à l'oral.

III.2.2 Respect de l'éthique et de la déontologie

Au-delà de ces considérations précitées, les enseignants doivent aussi faire preuve de sursaut patriotique ; ils ne doivent pas mettre en péril la qualité de leurs enseignements pour des réclamations personnelles. En effet, les enseignants d'aujourd'hui pour la plupart ont un niveau acceptable en langue française, et ceci grâce aux enseignements qu'ils ont reçus. Alors, ils ont le devoir d'en faire autant avec les apprenants qui sont sous leur responsabilité. C'est là tout le sens des propos du député, Docteur Mohamed Tété Diédhiou interviewé au journal *Le Populaire* du lundi 19 Août 2013 :

> « Ce problème relève du fait que les enseignants ne jouent plus leur rôle. On a l'impression que les enseignants, de nos jours, ne vont pas dans l'enseignement par vocation, c'est comme si ils cherchaient à avoir une situation. Donc, ce n'est pas par vocation qu'ils y vont. Lorsque vous les voyez dans les syndicats, on a l'impression que très souvent ce qu'ils mettent en avant ce sont leurs intérêts, les conditions matérielles. Ils n'ont pas compris, selon lui, ce qu'est la vocation de l'enseignant. Sur ce point, il se souvient que du temps où il était élève, on avait affaire à des enseignants justes, des gens qui avaient choisi volontiers d'aller transmettre le savoir. Même s'ils avaient, quelques fois, des revendications, ils le faisaient de façon responsable. Mais ils ne mettaient jamais en péril l'avenir des enfants. Il faut que les enseignants sachent qu'ils ont le devoir de faire la même chose qui a été faite à leur endroit. »

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

Il conviendra donc de sensibiliser le corps enseignant sur la responsabilité qui leur incombe, de former de futures élites capables de s'exprimer convenablement, d'adresser des correspondances sans grandes difficultés. Ces apprenants seront demain le miroir de la société sénégalaise, et il sera inconcevable qu'ils ne sachent pas tenir un discours correct devant des instances nationales ou internationales dans leur langue officielle.

Par ailleurs, dans plusieurs pays africains, notamment au Sénégal, on parle de l'introduction des langues locales dans le système éducatif. Certes, c'est un projet ambitieux, mais son exécution n'est pas encore effective. Donc il n'est pas recommandé d'en faire usage présentement, car les conséquences peuvent être néfastes. Les élèves, devant des enseignants qui usent de leurs langues maternelles, comprennent le contenu du discours. Mais au moment des évaluations, ils seront tenus de transcrire ce qu'ils ont compris en français, ce qui constitue, pour eux, un véritable casse-tête.

III.3 Recommandations pour les instances gouvernementales

Il s'agira à ce niveau d'évoquer les soucis économiques et les programmes enseignés. Le gouvernement doit en effet accompagner les réformes posées dans le système éducatif, en dotant les lycées de bibliothèques bien équipées, d'outils informatiques performants afin que les élèves puissent s'adonner à leur recherche sans trop de contraintes. Les programmes dispensés doivent aussi être revus périodiquement, histoire de les rendre conformes avec les nouvelles attentes.

III.3.1 Pallier aux contraintes économiques

Certains apprenants avouent avoir des difficultés pour se procurer les manuels et autres fournitures devant servir d'accompagnement à l'éducation en général, et à la maîtrise de la langue française en particulier.Mais, si ceux qui arrivent à s'approprier leurs œuvres sont plus nombreux, le pourcentage des autres est non négligeable.

De même, dans son rapport national de 2013, le ministère de l'éducation nationale, par le biais de la direction de la planification et de la réforme de l'éducation (DPRE), amène ces précisions :

> « L'état s'est inscrit dans la perspective de doter chaque lycéen des manuels dans les disciplines fondamentales dans le but de relever le niveau des acquis scolaires des élèves et de placer le livre au cœur de leur formation.
>
> Le nombre de manuels par élève est passé de 2,8 en 2012 à 2,4 en 2013. Non seulement le ratio a diminué de 0,4 point entre 2012 et 2013, il reste encore faible par rapport à l'objectif. Toutes les régions sont en dessous de l'objectif qui est de 6 livres/élève. Dix régions ont un ratio inférieur à celui du niveau national (2,4).
>
> Pour les classes de seconde, le ratio s'établit à 2,9 contre 3,4 à l'année dernière. Pour les classes de première, il est de 2,0 contre 2,2 et pour les classes de terminale, il s'élève à 2,0 contre 2,5.

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

> Au niveau des classes de seconde, première et terminale seule l'Académie de Diourbel a atteint l'objectif.
>
> Des efforts importants devront être faits en priorité pour les classes de première et terminale. Les régions de St-Louis, Fatick, Kaolack, Kolda, Matam, et Tamba devront aussi bénéficier d'un traitement spécifique en dotation de manuels du secondaire général. »

Dans le cadre général, à travers le territoire national, nous voyons que la dotation aux élèves en livres ne connaît pas un sort idéal.

Certes, l'Etat a des ambitions d'injecter des ressources pour une bonne gestion de l'éducation nationale, mais il faut encore redoubler d'efforts, chercher plus de partenaires pour une éducation de référence. Et le français étant transversal, il serait judicieux de mettre les ressources nécessaires pour sa promotion.

III.3.2 Réformer les programmes dispensés

Les programmes enseignés dans les établissements ont été indexés. En effet,cela peut sembler absurde qu'un professeur de français se demande à quoi servent les exercices littéraires. Quelle est l'utilité de les enseigner aux élèves s'ils constituent le plus souvent des blocages et les apprenants ne s'en servent que pour obtenir des notes de passage en classe supérieure ou pour réussir aux différents examens scolaires ?

Si des apprenants arrivent à l'université sans savoir mener une réflexion, commenter un texte ou le réduire sans changer son sens, il y a de quoi marquer le pas. Et tout le monde sait, y compris l'enseignant, que s'ils ne deviennent pas demain des professeurs de français, ces exercices ne vont plus leur servir en aucun moment de leur vie courante ou professionnelle.

Qu'est-ce qui est plus bénéfique entre apprendre à un élève comment rédiger une demande d'autorisation d'absence et lui demander de montrer dans *Phèdre* de Jean Racine que la passion amoureuse est inévitable et destructrice. Qu'est-ce qui est plus facile entre évaluer le fond et la forme d'une lettre et évaluer une dissertation où l'élève vous présente quatre pages de cahier que vous parcourez en diagonale ?

Alors, il faut réformer l'enseignement du français en accordant plus d'importance à certains aspects comme la lettre, la demande d'emploi, la demande de candidature, la demande d'autorisation d'absence, le procès-verbal, le rapport, le compte-rendu, le discours, l'invitation, le tract, le traitement de texte et le texte suivi de questions.

C'est évident que les textes cités plus haut n'ont jamais été enseignés en classe et pourtant chacun d'entre nous, élèves, professeurs et autres travailleurs en usent tous les jours. Demander à un enseignant au cours d'un séminaire de se porter volontaire pour rédiger le rapport de la journée et vous vous rendrez compte que cela va constituer une nouvelle épreuve pour lui.

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

L'actuel niveau de nos apprenants n'est plus en conformité avec ces exercices traditionnels, que certains enseignants n'ont jamais appris mais qu'ils enseignent tout de même. Ils se focalisent plus sur les aspects théoriques que pratiques du moins c'est que nous avons constaté sur le terrain.

Nous suggérons aussi l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe, du vocabulaire, de la conjugaison dans tous les cycles (élémentaire moyen, secondaire et universitaire) pour mieux lutter contre la baisse des niveaux constatée souvent dans l'expression orale et écrite.

A côté de ces cours de grammaire, l'on devrait enseigner aux élèves, depuis l'élémentaire d'ailleurs, les langues classiques comme le Grec et le Latin, ce qui pourra leur permettre de connaître l'évolution des mots, leurs origines et du coup ils pourront pallier à certaines difficultés orthographiques.

Somme toute, nous retenons une suggestion primordiale de la Commission Nationale de la Réforme de l'Education (CNREF) ; en effet, se référant à l'évolution des sciences de l'éducation, cette commission a recommandé une autre forme d'écriture du programme pédagogique. Il faut rompre avec l'ancienne pédagogie, pour un changement radical tant du point de vue des méthodes que des contenus. Les Etats Généraux de l'Education et de la Formation sont révélateurs : « *L'enseignement du français ne sera efficace que si on l'adapte à la situation réelle de l'élève. Il s'agit de promouvoir une nouvelle didactique du français dans un contexte plurilinguistique* »[3].

Conclusion

La baisse de niveau des élèves au Sénégal alimente plusieurs débats au sein même des acteurs de l'éducation. En effet, depuis 2010, le pourcentage de réussite à l'examen du baccalauréat général ne peut même pas atteindre 40%. Le diagnostic de ce phénomène fait appel à la place du médium d'apprentissage : le français. La baisse de niveau en français est aujourd'hui avérée et cela est dû à des raisons aussi diverses que prolifiques. Nous en avons exposé particulièrement six selon qu'on se situe à l'écrit ou à l'oral. En effet, au-delà du niveau des élèves, celui des enseignants est décrié ; beaucoup d'entre eux sont mal formés, souvent à distance, après avoir été recrutés comme vacataire, sous la seule base de leurs diplômes académiques, sans aucun entretien, ni test. Ces derniers pointent du doigt les programmes dispensés, qu'ils jugent obsolètes et ne cadrent pas avec les attentes de l'éducation nationale. L'implication des instances gouvernementales invite à réfléchir sur les causes économiques, qui pour l'essentiel tournent autour de l'équipement des lycées, la dotation des apprenants en manuels, la facilitation de l'accès à l'internet, etc.

Chacun doit ainsi, apporter sa participation pour combattre ce « mal » ; pour les élèves, deux points essentiels ont été dégagés : les pousser à la lecture età s'exprimer le plus souvent en français. Du côté des enseignants, subir une

[3] Commission Générale de l'Education Nationale : Enseignement moyen, secondaire général et technique : Dakar, 1998.

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)

formation au-delà des études universitaires est très important, ce qui pourra leur permettre d'avoir de l'éthique et de respecter la déontologie. Les questions ayant trait à l'aspect économique seront surtout réservées aux instances étatiques, tout comme l'élaboration des programmes.

Soulignons en dernier lieu que M. Moussa Fall avait déjà tiré un signal d'alarme en disant, dans son article intitulé *La baisse de niveau des élèves en français : mythe ou réalité (le cas du Sénégal)*, -in revue électronique internationale de sciences du langage SUDLANGUES que « *l'élément essentiel que nous pouvons retenir de cette évaluation est le constat de la faiblesse de niveau des élèves de CM2 aussi bien à l'écrit qu'à l'oral… En effet, si on ne fait rien la faiblesse de niveau en français risque de s'aggraver* ».

Bibliographie :

BARIL, Denis et GUILLET Jean (1988), *Techniques de l'expression écrite et orale* (tome 1). Paris : Ed. Sirey.

BRUN, J. (1966), *L'art de composer et de rédiger*. Paris : Baude.

CAPELOVICI, Jacques (1990), *Le français sans fautes*. Paris : Acropole.

CAPUT, J.P. (1991), *Guide d'expression écrite*.Paris : Hachette.

Commission Nationale de Français (1998), *Enseignement moyen, secondaire général et technique*.Dakar.

DIOP, Momar (2015), *Usage de la langue française en milieu scolaire scondaire sénégalais : le cas de la commune de Saint-Louis.*Thèse Unique : Université Gaston Berger de Saint-Louis.

ETERSTEIN, Claude et LESOT, Adeline (1985), *Pratique du français*. Paris : Hatier.

FERREOL, Gilles et FLAGEUL, Noël (1996), *Méthodes et techniques de l'expression écrite et orale*. Paris : Armand Colin.

GABAY, Michèle (1988), *Guide d'expression écrite*. Paris : Larousse.

GIONO, Marie-Christine (1988), *Que dire ou écrire en toutes circonstances ?*Paris : De Vecchi.

SIMONET, Renée (2001), *L'exposé oral*. Paris : Ed. d'Organisation.

FALL, Moussa (2004), « La baisse de niveau des élèves en français : Mythe ou Réalité (le cas du Sénégal) » In *revue électronique internationale des sciences du langages SUDLANGUES.* Dakar : UCAD.

*** Journal écrit *Le Populaire* du Vendredi 31 Août 2012.

MBAYA, Mawéja (2005), *Pratiques et attitudes linguistiques dans l'Afrique d'aujourd'hui : cas du Sénégal.*Munich : Lincom Europa.

ORECCHIONI, Cathérine-Kerbrat (2005), *Le discours en interaction.*Paris : Armand Colin.

POSTMAN, Neil (2011), *Se distraire à mourir*.Paris : Collection Pluriel.

*** Rapport National de 2013, Ministère de l'éducation nationale du Sénégal. La Direction de la Planification et de la Réforme de L'Éducation.

*** République du Sénégal (1999). *Évaluer, comprendre pour mieux agir en classe.*Dakar : INEADE

ROUGERIE, André (1976), *Trouvez le mot juste*. Paris : Hatier.

BDD-A25077 © 2016 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 20:48:35 UTC)